



Communiqué de presse de la FCPE 34 ET DE LA FSU 34

La fédération de parents d'élèves et la fédération des personnels de l'éducation nationale dénoncent les conditions de rentrée 2026

Aucune mesure structurelle n'a été prise, aucune annonce sérieuse de long terme n'a été faite pour adapter l'ensemble du bâti scolaire aux défis du changement climatique. L'école n'est pas adaptée pour faire face aux changements climatiques.

Après les fortes chaleurs des mois de mai et juin, la rentrée des élèves et des personnels en ce début septembre 2026 se fait dans un contexte de températures très élevées. De nombreux relevés thermiques réalisés dans les écoles, les collèges et les lycées du département de l'Hérault pointent des températures supérieures à 30 degrés, parfois dépassent les 34 pour atteindre dans certaines salles de cours ou sur certaines installations sportives les 36 degrés. Les chambres d'internat ne sont pas épargnées. Ces conditions extrêmes sont totalement incompatibles avec le déroulement normal de la scolarité des élèves et du travail des personnels. Elles sont sources de malaises, de fortes fatigues, d'un apprentissage ralenti et de désorganisation. D'ailleurs, l'INRS, l'Institut National de Recherche et de Sécurité, organisme de référence dans les domaines de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels estime qu'il y a danger au-delà des 30°C. Les élèves sont d'autant plus exposés à ce danger.

Alors que les alertes avaient été lancées en juin aux différentes collectivités territoriales, nous ne pouvons que déplorer que rien de sérieux n'ait été fait pendant l'été et que les établissements soient restés aussi vulnérables. L'État n'a pas pris ses responsabilités et n'a pas pris l'ampleur des changements structurels nécessaires. La récente baisse de 40 millions d'euros du budget dédiés à la rénovation thermique du bâti scolaire est même très préoccupante. La région pour les lycées, le département pour les collèges et les Mairies pour les écoles sont loin d'avoir fait les investissements massifs nécessaires et les adaptations majeures pour isoler les bâtiments, rafraîchir les salles de cours, permettre l'occultation et l'isolation thermique des fenêtres, permettre de faire des courants d'air, etc. Il est urgent d'adapter au plus vite et au mieux le bâti scolaire, les équipements et les installations sportives aux différents changements climatiques : face aux vagues de froid comme aux canicules, il faut sortir de la gestion des aléas climatiques à flux tendu.

L'effort de la Nation doit être exemplaire dans les moyens engagés et la rapidité de la mise en œuvre. Selon un rapport de mission de l'Assemblée nationale 86% des bâtiments scolaires doivent encore être rénovés pour faire face au changement climatique. Adapter le bâti scolaire aux canicules nécessiterait un investissement de l'ordre de 5 milliards

d'euros par an pendant dix ans. L'État en premier lieu doit impulser la dynamique et soutenir financièrement les collectivités territoriales face aux adaptations structurelles à mettre en œuvre pour faire face aux fortes chaleurs aujourd'hui mais aussi, dès demain, aux pluies torrentielles ou aux vagues de froid qui s'intensifient. L'apprentissage, la socialisation et le bien être des élèves au sein d'un service public d'éducation ambitieux, la sécurité, la santé des personnels et le respect du droit du travail ne peuvent être sacrifiés aux nouvelles conditions climatiques.

Le renvoi à l'établissement ou à l'école des décisions à prendre en cas de conditions climatiques extrêmes ne peut constituer une politique de prévention. Cette gestion au "cas par cas" doit être abandonnée, aucune école, ni aucun établissement, équipement sportif ou service ne peut fonctionner normalement.

Il est temps de prendre des décisions à la hauteur des enjeux.